

Actions collectives d'accompagnement des aidants

Mise en œuvre de la mesure 50 du Plan Maladies Neurodégénératives
(PNMD 2014-2019)

Instruction des dossiers de candidatures

Critères d'appréciation	Note
<i>Présentation du projet d'action collective</i>	/15
<ul style="list-style-type: none"> • besoins des aidants ciblés documentés : étude, analyse... • objectifs, les actions et les étapes du déploiement • zone géographique couverte identifiée et circonscrite • modalités de repérage des aidants familiaux et de communication programmées (<i>partenariats avec toutes personnes, professionnels ou organismes intervenant auprès d'une personne atteinte pas une MND une maladie apparentée</i>) • organisation, déroulement et la méthodologie • moyens, outils et ressources • organisation d'un soutien permettant aux aidants de se libérer en tant que de besoin les modalités d'intervention des différents intervenants • évaluation du projet et mesure d'impact • calendrier présenté 	
<i>Éléments budgétaires et conventionnels</i>	/5
<ul style="list-style-type: none"> • dossier de demande de financement et budget prévisionnel remis et complet • éléments attestant l'activité du porteur • RIB fourni • convention complétée 	
<i>Pertinence du projet / cahier des charges</i>	/20
<ul style="list-style-type: none"> • expérience du porteur de projet explicite et adaptée aux objectifs du cahier des charges (<i>activité du porteur et documents d'appui</i>) • dimension territoriale appréhendée et en lien avec les partenaires • soutiens et partenariats présents, projet co-construit et/ou co-porté • attestation(s) d'engagement remplies et attestant d'un partenariat porteur 	
	/40